

A compléter et à remettre au service des affaires scolaires
ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à 17 h

accompagné des pièces suivantes :

- **Livret de famille (pages parents et enfants)**
- **Justificatif de domicile de moins de 2 mois**
- **Jugement de divorce ou décision de justice notifiant l'autorité parentale s'il y a lieu**

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance : Sexe de l'élève : M F

Lieu de naissance : Pays Département N° Commune

Adresse de l'élève : N° Adresse :

Code Postal : Ville :

REPRESENTANTS LEGAUX

(Rayer les mentions inutiles)

PERE

Autorité parentale : OUI - NON

Situation familiale : marié – célibataire – divorcé - veuf

Nom :

Prénom :

N° adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. domicile :

Portable :

Bureau :

Signature (obligatoire)

MERE

Autorité parentale : OUI – NON

Situation familiale : mariée – célibataire – divorcée - veuve

Nom de jeune fille :

Nom marital :

Prénom :

N° adresse (si différente) :

Code Postal : Ville :

Tél. domicile :

Portable :

Bureau :

Signature (obligatoire)

AUTRES (Tuteur) - À compléter si l'enfant réside chez un tiers -

Autorité parentale OUI - NON

Nom : Prénom :

N° adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. domicile : Portable : Bureau :

Signature (obligatoire)

Merci de compléter le verso de ce document

Tout dossier parvenant au service des affaires scolaires incomplet ne pourra donner lieu à une inscription scolaire.

